COMBLES DU MANOIR DE LA BIBARDIERE A ALLONNES (Identifiant national : 520030095)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00002245)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Benjamin MÊME-LAFOND (LPO49), .- 520030095, COMBLES DU MANOIR DE LA BIBARDIERE A ALLONNES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520030095.pdf*

Région en charge de la zone : Pays-de-la-Loire
Rédacteur(s) :Benjamin MÊME-LAFOND (LPO49)
Centroïde calculé : 421282°-2258847°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/11/2011
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2022
Date de première diffusion INPN : 08/06/2022
Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2022

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 6
9. SOURCES 6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Maine-et-Loire
- Commune : Vivy (INSEE : 49378)
- Commune : Allonnes (INSEE : 49002)

1.2 Superficie

,38 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le site correspond aux combles d'un manoir particulier. Les chauves-souris se tiennent dans les combles et sortent par deux tabatières.

Site de reproduction d'importance départementale (PNAC2, 2013). Ce site abrite la plus importante colonie de Grands Murins connue en Anjou.

Les limites de la zone correspondent à l'ensemble des bâtiments utilisés par les chiroptères. Les zones d'alimentation n'ont pas été intégrées au périmètre.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Faunistique - Mammifères		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites de la zone correspondent à l'ensemble des bâtiments utilisés par les chiroptères. Les zones d'alimentation n'ont pas été intégrées au périmètre.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Comme toute colonie de chauves-souris installée en milieux très anthropisés (habitations, combles, ...) les risques sont avant tout liés au dérangement, aux modifications physique du site (aménagement, fermeture des accès), aux variations/mise en place d'éclairage, à l'emploi de produits chimiques dans le traitement des poutres et toitures.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges			- Mammifères - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

Vastes combles de manoir aménagés pour les chiroptères et équipés de tabatières.

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	*Grand Murin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe chiroptères des Pays de la Loire	Fort	203	300	2011 - 2020

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Groupe chiroptères des Pays de la Loire		
	LPO ANJOU		